

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 07 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 07 mai à 20h00, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, composé de 15 membres en exercice, s'est assemblé à la salle de réunion de la Commune de Valence sur Baïse, 14 place de l'Hôtel de Ville à Valence sur Baïse (Gers), sous la présidence de Madame Marie-Thérèse BROCA LANNAUD, Maire de la Commune de Valence sur Baïse.

ETAIENT PRESENTS : BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, NOVARINI Michel, PUYAL Jean-Pierre, LAPEYRE Bernard, LASSIS Henri, BRETTE GARCIA Béatrice, FILLATRE Rachael, MESTRE Monique, ROIRAND Nathalie, CAPERAN Paul, VERZENI Chantal

ABSENT EXCUSE : BOUCON Patrick

ABSENT :

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION : LASSERRE Alain a donné procuration à CAPERAN Paul, SAPIN Isabelle a donné procuration à LASSIS Henri

SECRETAIRE : LAPEYRE Bernard

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2019

Après modifications, le conseil municipal décide d'**ADOPTER** à l'unanimité le conseil municipal du 12 avril 2019.

FORMATION DU BUREAU DE VOTE POUR LES ELECTIONS EUROPEENNE DU 26 MAI 2019

Après discussion, le bureau de vote sera établi comme suit :

08h00 – 10h00

Présidente : BROCA LANNAUD Marie-Thérèse

Assesseurs : LAPEYRE Bernard, FILLATRE Rachael

10h00 – 12h00

Suppléant du Président : NOVARINI Michel

Assesseurs : ROIRAND Nathalie, BLANCARD Michel

12h00 – 14h00

Suppléant du Président : PUYAL Jean-Pierre

Assesseurs : LASSIS Henri, MESTRE Monique

14h00 – 16h00

Suppléante du Président : SAPIN Isabelle

Assesseurs : BRETTE GARCIA Béatrice, LASSERRE Alain

16h00 – 18h00

Présidente : BROCA LANNAUD Marie-Thérèse

Assesseurs : VERZENI Chantal, CAPERAN Paul

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SUR LE PROJET ARRETE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUIH)

Le conseil municipal, à l'unanimité EMET un avis favorable sur le PLUIH arrêté par la Communauté de Communes de la Ténarèze en date du 11 février 2019 avec les modifications suivantes :

- Que la Tour du Gardès devait être préservé, étant un monument remarquable
- Et concernant le règlement de la place de l'hôtel de ville, il avait été évoqué de préciser que les menuiseries (fenêtres et volets) devront être comme autrefois à savoir en bois et à petits carreaux et confirmer l'interdiction de volets roulants.

AVIS SUR LE PROJET DE RLPI (REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL) ARRETE

Le conseil municipal, à l'unanimité EMET un avis favorable sur le Règlement Local de Publicité Intercommunal arrêté par la Communauté de communes de la Ténarèze en date du 19 février 2019 sous réserve qu'il soit précisé que les associations locales puissent continuer à afficher temporairement la publicité pour leurs festivités et que la Communauté des Communes de la Ténarèze puisse réserver des panneaux pour ces affichages ponctuels.

ATTRIBUTION DES MARCHES POUR LA CONSTRUCTION DE LA FUTURE ECOLE MATERNELLE ET REHABILITATION DES LOGEMENTS

Le conseil municipal décide à l'unanimité DE VALIDER le classement proposé et de retenir les entreprises suivantes :

INTITULE DU LOT	ESTIMATION BAS MOE € HT stade PRO/DCE	ENTREPRISES	Montant offre base
Lot 1 - GROS ŒUVRE - DEMOLITION	455 000,00 €	Groupeement SARL ROTGE / SAS TOUJA / SAS Jean MORELLO	454 500,00 €
Lot 2 - CHARPENTE ET OSSATURE BOIS - COUVERTURE - BARDAGE	108 000,00 €	SARL BOUCHARD	76 415,90 €
Lot 3 - ETANCHEITE	47 000,00 €	SARL PROCIBA	47 995,00 €
Lot 4 - MENUISERIES ALUMINIUM	79 000,00 €	ORALU SAS	63 671,00 €
Lot 5 - SERRURERIE	127 000,00 €	ORALU SAS	111 336,00 €
Lot 6 - MENUISERIES BOIS	137 000,00 €	SA DAZEAS	129 866,66 €
Lot 7 - PLATRERIE	119 000,00 €	SARL NIN	115 522,68 €
Lot 8 - CARRELAGE - FAÏENCE	42 000,00 €	DUVIAU CARRELAGE 32 (SAS)	49 450,00 €
Lot 9 - SOL SOUPLE	43 000,00 €	SAS MARQUE	43 162,82 €
Lot 10 - PEINTURE	104 000,00 €	SASU DUTREY Peinture	103 324,79 €
Lot 11 - ELECTRICITE	125 000,00 €	SAS TAUPIAC Electricité	123 004,93 €
Lot 12 - PHOTOVOLTAÏQUE	17 000,00 €	CENEO ENERGIE (SARL)	15 500,00 €
Lot 13 - CHAUFFAGE - VENTILATION - SANITAIRE	216 000,00 €	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEVIA SUD-OUEST (SAS)	185 000,00 €
Lot 14 - DESAMIANTAGE	57 000,00 €	AMIANTE INGENIERIE EURL	41 104,00 €
TOTAL	1 676 000,00 €		1 559 853,78 €

Et D'AUTORISER Madame le Maire à signer les marchés de travaux correspondants ainsi que toutes les pièces relatives à ces décisions.

QUESTIONS DIVERSES

Henri LASSIS

Bulletin Municipal : Il sera à l'imprimerie le 03 juin et distribué avant la fête.

Paul CAPERAN

RPLI (Règlement Local de Publicité Intercommunale) : Monsieur Paul CAPERAN précise qu'il n'était pas présent à la réunion de la Communauté des Communes de la Ténarèze et donc pas participé au vote du RPLI.

Jean Pierre Puyal

Exposition de la Cavéa : Il rappelle que la première exposition sera consacrée au voyage scolaire effectué par les enfants de l'école primaire « Empreinte du temps à Lascaux » à partir du 15 Mai. En parallèle, il y a aura une exposition sur les 60 ans de Los Valencianos.

Fin de séance à 20h40